



Communiqué de presse

Le combat schizophrénique de Greenpeace :
Les pommes sont saines, Greenpeace le reconnaît,
et prend pourtant en otage une centrale Leclerc. Cherchez l'erreur ...

Paris, le 28 octobre 2015 – Par sa nouvelle action contre Leclerc, Greenpeace laisse entendre qu'il existe un lien entre la guerre commerciale que se livrent les enseignes et les conditions de production des fruits et légumes, et notamment des pommes. « *On ne peut pas laisser dire que sur les questions phytosanitaires, les producteurs seraient soumis à la pression sur les prix imposés par les grandes enseignes* », s'insurge Daniel Sauvaitre, président de l'Association Nationale Pommes Poires (ANPP).

Les pommes françaises sont saines

Depuis de nombreuses années, les pomiculteurs ont mis en place des méthodes de production alternatives permettant d'intervenir le moins possible. Dans son dernier rapport, Greenpeace reconnaît lui-même que les pommes européennes sont saines et qu'elles respectent la réglementation. L'ONG fait également état de résultats particulièrement bons sur les pommes françaises, dont plus de la moitié des échantillons analysés ne fait apparaître aucun résidu, conséquence de pratiques arboricoles toujours plus responsables. Et lorsque des résidus sont décelés, ils sont à des taux infimes, au maximum à 10% des Limites Maximales autorisées.

Le prix des pommes : un mécanisme méconnu de Greenpeace

Le marché de la pomme est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Les prix fluctuent en fonction des années et d'un grand nombre de paramètres. Contrairement aux propos de Greenpeace, les conditions de production sont déconnectées des niveaux de prix : le processus de production s'étale en effet sur plusieurs mois, bien avant que les pommes soient elles-mêmes commercialisées, bien avant qu'on ne connaisse les quantités produites, les calibres, l'aspect visuel des fruits, ou même leur destination. Le temps du verger et de la production n'est pas celui du commerce.

Quelle que soit la configuration de la campagne, il convient également de souligner que les enseignes de la distribution française sont plutôt fidèles à la pomme française, et ne se laissent pas envahir par des pommes d'importation parfois moins chères, ce qui montre leur attachement à proposer aux consommateurs des fruits français, dont l'itinéraire technique est connu.

Greenpeace refuse tout échange

Depuis des mois, l'ANPP propose à Greenpeace de venir sur le terrain, en verger, se rendre compte de la réalité de la dynamique de progrès des pratiques arboricoles, invitations restées à ce jour sans réponse. Greenpeace tente de faire croire qu'elle veut faire avancer la cause des producteurs mais en refusant tout échange, elle démontre une absence totale de crédibilité.

Pire, un symposium prévu le 19 novembre au Parlement Européen co-organisé par Greenpeace sur le sujet de la réduction de l'usage des pesticides prévoyait initialement l'intervention de Daniel Sauvaitre, président de l'ANPP, pour expliquer l'évolution des pratiques dans les vergers écoresponsables français. Une intervention finalement « blacklistée » par Greenpeace qui interdit tout débat.

L'attitude de l'ONG reste incompréhensible pour les pomiculteurs.

Contact Presse :

Agence Droit Devant – Bertrand Leblanc-Barbedienne – 01 39 53 53 33 – barbedienne@droitdevant.fr



Suivez l'actualité de la pomme sur Facebook « La pomme : craquez, croquez »

La filière pomme en France :

40 000 emplois en milieu rural, 40 000 hectares, 4 000 producteurs

1 600 000 T de production,

Dont 700 000 T exportées dans le monde entier,

1^{er} fruit produit et consommé en France (18 kg / an et par ménage)

L'Association Nationale Pommes Poires (ANPP) est l'association française des organisations de producteurs de pommes et poires, reconnue AOP par les pouvoirs publics en août 2009.

Elle regroupe environ 195 adhérents représentant 1500 producteurs au travers d'organisations de producteurs, de producteurs indépendants, d'expéditeurs, mais aussi de bureaux centralisateurs et de centres d'expérimentation.

Elle valorise le savoir-faire de ses adhérents engagés dans la Charte Qualité des Pomiculteurs de France dont la production est identifiée par le label « Vergers Ecoresponsables » depuis 2010.

Elle représente : 850.000 tonnes de pommes et 30.000 tonnes de poires.

Pour en savoir plus : www.lapomme.org

Contact Presse :

Agence Droit Devant – Bertrand Leblanc-Barbedienne – 01 39 53 53 33 – barbedienne@droitdevant.fr



Suivez l'actualité de la pomme sur Facebook « La pomme : craquez, croquez »